



en Belgique La « candeur » des ados

LARA PINO LERRO (ST.)

Le Snus, un tabac à chiquer nouvelle génération, illégal chez nous, séduit de plus en plus les jeunes. Une popularité qui s'explique par son utilisation répandue chez les sportifs professionnels, mais également par son marketing ciblé : des goûts variés, un emballage coloré et un coût bien moins élevé que celui de la cigarette, 5 euros pour 20 sachets.

En Belgique, le produit peut s'acheter via internet et les réseaux sociaux. Une version sans tabac mais toujours avec l'effet addictif et stimulant de la nicotine est également en vente libre pour les plus de 18 ans dans les commerces ; il sera lui aussi interdit à la vente le 1^{er} octobre.

Une crainte pour les écoles

À l'école, cette nouvelle substance est devenue un sujet d'inquiétude, d'autant plus que sa consommation reste difficile à mettre au jour : les petits sachets sont aisément cachés dans les sacs de cours et s'utilisent de manière discrète, simplement posés sous la lèvre supérieure : « on peut facilement le confondre avec un chewing-gum », nous dit un enseignant.

Une inquiétude d'autant plus fondée que le produit comporte des dangers bien réels. En octobre 2022, un élève de l'institut Émile Gryzon à Anderlecht a dû être conduit aux urgences à la suite d'un malaise provoqué par l'ingurgitation d'un de ces sachets. Le cas est alors l'un des premiers répertoriés dans la capitale : « C'est nous qui avons informé la police du problème, ils n'étaient pas au courant. Les services d'urgence non plus d'ailleurs », nous confie la directrice adjointe de l'établissement. Pour elle, c'est surtout la candeur avec laquelle les adolescents consomment cette substance qui pose un problème : « Ils n'ont aucune conscience du danger addictif ou cardiaque que ça représente, ça leur semble inoffensif. »

« Juste pour essayer »

Du côté des jeunes, le produit semble être utilisé pour décompresser : « Beaucoup de mes amis en utilisent, ils disent que c'est un moyen de faire diminuer le stress. C'est aussi pour faire partie du groupe », nous affirme Roosa, originaire de Finlande où le snus est très populaire.

Chez nous, bien que ces petits sachets soient connus de la majorité des jeunes du fait de leur présence sur les réseaux, la plupart disent ne jamais en avoir pris. Ceux en ayant déjà consommé avouent, eux, l'avoir fait « juste pour essayer », souvent dans un cadre festif. C'est notamment le cas de Mélanie* : « Je n'en avais jamais entendu parler. Un ami m'en a proposé en soirée et j'ai accepté. Je faisais bob et il m'a dit que les effets disparaissaient assez vite et que c'était sans risque, il l'avait acheté dans un commerce classique. Moi qui ne fume pas, je ne me suis pas sentie bien, je transpirais et j'ai dû sortir pour aller boire un peu d'eau et prendre l'air. Je pense clairement que c'est quelque chose de dangereux. »

*Prénom d'emprunt

Dans le combat pour la réduction de la nocivité du tabac, certains pays considèrent que le snus est ce qui se fait de mieux. Mais les recherches menées sur ce produit n'ont pas encore livré de réponse définitive quant à sa dangerosité potentielle.

© PIERRE-YVES THIENPONT ET AFP

Substance incertaine

qui se fait de mieux. « Mieux que l'e-cigarette ou que le tabac chauffé. Et tout est mieux que le fait de fumer. Chaque année, dans l'UE, 355.000 personnes ne mourraient pas si elles utilisaient le snus plutôt que de fumer. » Quant à la nicotine contenue dans les minipoches, elle ne serait pas pire que la caféine. « Si le snus était une passerelle vers les addictions, la Suède aurait aussi le plus haut taux de fumeurs. Pour moi, il est clair que c'est un substitut au fait de fumer. Si vous interdisez un produit comme le snus, vous faites fausse route », martèle Patrick Strömer, le secrétaire général de l'Association des fabricants de snus suédois.

Mais puisque le snus est une bonne chose, pourquoi l'Europe qui entend se donner à terme une *non-smoking society* l'interdit-elle ? C'est la question qu'ont de nouveau posée les eurodéputés suédois conservateurs Charlie Weimers et Johan Nissinen le 31 mai dernier lors d'une conférence de presse organisée à Bruxelles par l'Alliance mondiale des vapoteurs. « L'OMS classera bientôt la Suède comme le premier pays européen sans tabac en raison de ses politiques de réduction des risques et de l'utilisation généralisée du snus. La Suède dispose d'une large gamme de produits de réduction des risques : snus, sachets de nicotine, vapotage, etc. La Suède réduit les risques et cela fonctionne très bien », a affirmé Charlie Weimers. Pour Johann Nissinen, « la Suède est le meilleur exemple de ce qu'il est possible de faire, à savoir une approche pragmatique de réduction du risque ».

« Réduction du risque »

« Réduction du risque » : l'expression est centrale dans le débat sur le snus.

Elle abonde dans le discours du cigarettier Philip Morris International (PMI) qui a acquis en 2022 la Swedish Match, le principal producteur de snus suédois. « Plus les fumeurs qui ne parviennent pas à fumer auront accès à des options non combustibles fondées sur la science, plus ils auront l'occasion d'arrêter de fumer pour de bon », affirme Massimo Andolina, PMI President Europe Region. Il déplore au passage la décision belge d'interdire le snus et estime que « la Commission européenne et l'OMS ne devraient pas ignorer les preuves de progrès réalisés en matière de santé publique en Suède ».

Parmi les scientifiques favorables au snus, personne ne va jusqu'à dire qu'il est sans danger. Le spécialiste de la nicotine Karl Fagerström le déconseille ainsi aux femmes enceintes et aux enfants. Mais, pour le reste, le message des pro-snus est clair : « Mieux vaut prendre du snus plutôt que de tomber dans la tabagie. Et si vous êtes déjà accro à la cigarette, le snus peut vous aider à en sortir. »

Statistiques, discours rodé sur la « réduction du risque », avis scientifiques... rien n'y fait : les portes de l'UE restent fermées au snus. En 2018, la Swedish Match, flanquée de l'association britannique New Nicotine Alliance, est allée devant la Cour de

justice de l'Union européenne (CJUE) pour faire valoir le droit fondamental des fumeurs à pouvoir améliorer leur santé en s'aidant du snus. Un droit que la CJUE n'a pas estimé suffisant pour remettre en cause « l'intérêt général reconnu par l'Union ».

Les recherches menées sur le snus n'ont pas offert à ce jour de réponse définitive quant à sa dangerosité potentielle. À la Fondation contre le cancer, Suzanne Gabriels déplore un manque d'études indépendantes, vierges de financement des industriels. En 2021 toutefois, une étude publiée dans *l'International Journal of Epidemiology* a mis en rapport l'utilisation du snus avec la « mortalité toutes causes confondues » à l'échelle mondiale. 169.103 hommes n'ayant jamais fumé ont été suivis. « Résultats : les utilisateurs actuels exclusifs de snus présentaient un risque accru de mortalité toutes causes confondues, de mortalité cardiovasculaire et de mortalité pour d'autres causes par rapport à ceux qui n'avaient jamais consommé de tabac. »

Dans le cas des maladies cardiovasculaires, peut-on lire, la nicotine « pourrait augmenter le dysfonctionnement endothélial et induire une arythmie, deux processus importants pour la pathogenèse et la mortalité lors d'événements cardiovascu-

Si le snus était une passerelle vers les addictions, la Suède aurait aussi le plus haut taux de fumeurs. Pour moi, il est clair que c'est un substitut au fait de fumer. Si vous interdisez un produit comme le snus, vous faites fausse route

Patrick Strömer

Secrétaire général de l'Association des fabricants de snus suédois

”